

## Appuis



« Environmental Defence appuie la norme de gestion environnementale des véhicules hors d'usage. Nous ne pouvons admettre que des centaines de milliers de véhicules soient broyés sans en retirer les interrupteurs à mercure, les produits chimiques appauvrissant la couche d'ozone, les carburants, les lubrifiants et les autres substances polluantes. Comme la plupart des véhicules sont déjà recyclés afin de récupérer la valeur de l'acier, il nous semble normal d'utiliser et d'améliorer à cette fin les infrastructures et le marché du recyclage en place. »



Selon Nick Parks, président et chef de la direction du CAA pour le Centre-Sud de l'Ontario, « un système de gestion des véhicules hors d'usage fondé sur une norme environnementale s'inscrit dans l'objectif global du CAA, qui est de réduire les incidences environnementales des déplacements en véhicules. Ce serait un bon complément à notre programme Autogreen, qui propose diverses ressources et choix pour aider nos membres à devenir des conducteurs plus écologiques. De plus, un système fondé sur une norme environnementale a l'avantage de n'entraîner aucun coût additionnel pour les consommateurs de véhicules. »



« L'Ontario Waste Management Association appuie ce système de gestion des véhicules hors d'usage pour diverses raisons, affirme Rob Cook, son chef de la direction. Il fait appel aux forces du marché pour innover et valoriser les matières résiduelles. Il protège aussi l'environnement et les consommateurs au moyen d'une norme environnementale commune. Nous devons nous tourner vers des démarches novatrices comme celle-ci dans d'autres domaines de la gestion des matières résiduelles afin d'augmenter le taux de valorisation des quelque 12,5 millions de tonnes de déchets produits chaque année en Ontario. De tels projets qui présentent en outre des avantages commerciaux représentent des investissements très prometteurs et créateurs d'emplois dans le secteur du recyclage. »



« Summerhill Impact est très favorable à l'établissement d'une norme environnementale pour le recyclage des véhicules, déclare Fatima Crerar, directrice générale. Si l'on se fie aux enseignements tirés des premiers programmes de mise au rancart des véhicules, nous avons toutes raisons de croire que ce modèle de collaboration est l'approche appropriée pour rendre le déclassement plus responsable et maximiser le recyclage et la réutilisation des pièces. Nous avons très hâte de voir cette démarche mise en œuvre à la grandeur du pays. »



« Le Recycling Council of Ontario juge qu'il est nécessaire d'établir une norme environnementale pour le recyclage des véhicules, souligne sa directrice générale, Jo-Anne St. Godard. Des normes opérationnelles s'imposent pour tout programme de valorisation des matières résiduelles, et des mesures de surveillance et de reddition de comptes doivent être mises en œuvre pour garantir le respect de ces normes par toutes les entreprises qui traitent les véhicules hors d'usage. »



Susan Sawyer-Beaulieu, chercheure à l'Université de Windsor, s'intéresse au recyclage des véhicules hors d'usage au Canada. Selon elle, « l'implantation d'un système de gestion des véhicules hors d'usage fondé sur des normes permettra d'améliorer le rendement et la compétitivité de cette industrie. Partout dans le monde, la responsabilité prolongée du producteur s'applique aux constructeurs de véhicules, mais elle doit être appliquée de manière intelligente et organisée, soutient-elle. Une mise au rancart appropriée des véhicules peut entraîner de nets avantages pour l'environnement. »